

Qu'est ce que la grippe A ?

La grippe A est une nouvelle souche du virus de la grippe dont le nom médical est H1N1. Elle a été classée en tant que « pandémie » en raison de la vitesse à laquelle elle s'est propagée dans un grand nombre de pays en peu de temps.

Est-ce que les personnes avec VIH ont plus de risques d'être contaminés par la grippe A ?

Non. En général, de la même façon que pour les autres souches, avoir le VIH n'augmente pas le risque de contagion par cette grippe.

Est-ce que les personnes avec VIH courent le risque de tomber encore plus malades avec la grippe A ?

En règle générale non. Cela peut être plus grave si le comptage des CD4 est faible (inférieur à 200 cellules/mm³). Cela est dû principalement au fait que les symptômes d'autres infections graves peuvent se confondre avec ceux de la grippe. Si vous avez des symptômes grippaux, un comptage faible de CD4, d'autres complications de santé ou bien si vous êtes enceinte, il est souhaitable que vous contactiez votre centre de première assistance ou l'unité de service du VIH de l'hôpital qui vous traite.

En quoi se différencie la grippe A de la grippe saisonnière commune ?

Il s'agit d'une nouvelle souche du virus de la grippe face à laquelle la majeure partie des gens n'est pas immunisée actuellement.

Comment se propage la grippe A ?

La grippe A se transmet par le contact entre les personnes (de même que pour la grippe normale), tout particulièrement lorsqu'on ne se couvre pas la bouche lors d'un éternuement ou lorsqu'on ne se lave pas les mains.

Est-ce que les médicaments fonctionneront pour les personnes atteintes du VIH ?

Les médicaments antiviraux utilisés dans le traitement de la grippe (par exemple, oseltamivir [Tamiflu®] et zanamivir [Relenza®]) fonctionnent chez les patients avec VIH. Aucun de ces médicaments ne guérit vraiment : ils agissent en diminuant la durée de la maladie, les possibles complications et la capacité de contagion de la grippe A vers d'autres personnes.

Est-ce que les traitements contre la grippe peuvent interagir avec les médicaments anti-VIH ?

Il existe la possibilité d'interactions entre le Tamiflu® et les inhibiteurs de la protéase (IP) renforcés avec ritonavir (Norvir®) et certains antirétroviraux de la famille des inhibiteurs de la transcriptase inverse analogues nucléosidiques (lamivudine, emtricitabine et tenofovir). Toutefois ce faible risque est compensé par les bénéfices des médicaments contre la grippe A. Les professionnels de la santé peuvent vous renseigner à ce sujet.

En cas de besoin de traitement contre la grippe A, ou puis-je me procurer les médicaments ?

Les antiviraux sont distribués dans les pharmacies sous ordonnance médicale. Les médecins traitants peuvent les prescrire s'il les juge nécessaires après avoir visité le patient.

Que faire si je pense avoir les symptômes de la grippe A ?

La majeure partie des cas de grippe A ont été jusqu'à présent bénins, avec de légers symptômes et sans complications. Cela signifie qu'une grande partie des patients peuvent terminer leur guérison à leur domicile tout en étant suivis de façon adéquate par les professionnels de la santé si cela s'avère nécessaire et sans hospitalisation. Pour la majorité des personnes, la grippe se soigne d'elle-même en prenant les mesures habituelles : boire beaucoup de liquide (eau, jus...), en utilisant les médicaments antithermiques et analgésiques tel que le paracétamol, en suivant les recommandations des professionnels de la santé jusqu'à la guérison et en évitant la contagion vers d'autres personnes. Le renforcement des mesures d'hygiène est très important. Les personnes qui devraient toutefois se mettre en contact avec les services de santé sont les personnes ayant des symptômes grippaux avec des difficultés à respirer, les personnes qui présentent des symptômes différents des symptômes habituels, ainsi que les personnes qui présentent une aggravation subite de leur état et une aggravation sept jours après l'apparition de la maladie.

A quelle époque se produit la grippe ?

La période de risque de la grippe (y compris la grippe A) a lieu en automne et en hiver, tout particulièrement entre septembre et décembre.

Est-ce qu'il existe un vaccin contre la grippe A ?

Oui. Le vaccin n'évite pas toujours la maladie, mais il apporte une certaine protection face à celle-ci, en réduisant les risques de complications.

Est-ce que je devrais me faire vacciner contre la grippe A ?

La vaccination n'est pas obligatoire. Cependant on la recommande aux personnes vivant avec le VIH de la même manière qu'on leur conseille aussi la vaccination contre la grippe saisonnière. Il faut être inscrit dans un centre de première assistance pour bénéficier de ces vaccins ou d'autres vaccins. (*voir InfoVIhtal #26 Accès à l'assistance sanitaire en Espagne*).

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

Le ministère de la Santé et de la Politique Sociale a mis en place une page web (www.informaciongripea.es) ainsi qu'une ligne téléphonique (901 400 100) contenant des informations mises à jour régulièrement. Votre centre de première assistance dispose aussi des informations spécifiques à ce sujet. De plus, le Service de Consultations du Groupe de Travail sur les Traitements du VIH (gTt) peut répondre à vos questions en appelant le 93 458 26 41 ou en écrivant à consultas@gtt-vih.org.